



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 2 juin 2021

Le Grand Tétrás du Massif du Risoux retrouvé mort

Depuis le début de l'hiver 2020-2021 et son apparition dans une vidéo qui a fait le tour de l'Europe, il était devenu une « vedette locale ». Ce coq de Grand Tétrás, présent au bord des pistes de ski du Massif du Risoux ces derniers mois, a été retrouvé mort ce samedi 29 mai 2021 par des ornithologues.



©Natacha Bigan

Son comportement peu farouche et de grande confiance envers les usagers du massif, impliquait un risque de mortalité accrue. Sa mort est due à une collision avec une voiture dans la matinée de samedi.

Suite à son signalement tout au long de l'hiver, une opération de baguage de l'oiseau avait été menée. Cette opération réalisée dans un cadre réglementaire stricte et à des fins scientifiques, visait à suivre les déplacements et le comportement de cet individu. Présent sur une place de chant (lieu des parades de l'espèce) du massif durant le mois



de mai, son comportement laissait penser qu'il avait pu participer à la reproduction et donc à la dynamique de la population locale. Il était espéré que son activité diminuée avec la fin progressive de la période de reproduction, malheureusement sa mort ne permettra pas d'observer cette évolution.

Pour rappel, ce comportement peu farouche est signalé dans le Massif du Jura, et d'autres populations de Grand Tétrás en Europe, depuis de nombreuses années. Actuellement aucune explication scientifique ne permet d'expliquer cette activité « spécifique ». Les coqs sont plus facilement repérés de par le comportement de parade qu'ils adoptent.

Cet événement représente malgré tout une bonne opportunité pour rappeler les menaces qui pèsent sur cette espèce. Le Grand tétras a vu sa population diminuer de plus de 50% depuis les années 1960 sur le Massif du Jura. L'effectif actuel est estimé à 280 individus (Groupe Tétrás Jura, 2020) pour le Jura français. Sont notamment en cause, les activités humaines et la pression anthropique sur l'habitat forestier de l'espèce. Certains de ces habitats sont protégés par une réglementation, notamment le Massif du Risoux. Concernant cette réglementation, il apparaît opportun de rappeler que :

- Les chiens sont interdits jusqu'au 30 juin. A partir du 1^{er} juillet, ils sont autorisés uniquement en laisse. Les chiens représentent un risque de mortalité important sur l'espèce et de dérangement général de la faune sauvage. A cette période, les poussins sont très fragiles et un chien en liberté rencontrant une nichée pourra très facilement la détruire ;
- La circulation des véhicules à moteur est autorisée à partir du 15 mai, uniquement sur les voies et routes signalées sur la carte ci-dessous (carte APPB Risoux). Ces forêts accueillent de nombreuses espèces, réduire son allure est important pour éviter toute collision, comme dans le cas du Grand tétras ce samedi, et préserver la quiétude de ces forêts pour les espèces, mais également pour les usagers.

L'arrêté préfectoral portant cette réglementation est en place sur 5 massifs dans le Haut-Jura : le Risoux, le Massacre, le Bois de Ban et des Arobiers, la Haute-Joux et Combe Noire (Mignovillard). Une réglementation, différente, est également en place au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura.

Pour plus de précisions sur la réglementation en place dans ces massifs, vous pouvez consulter le site internet du Parc naturel régional du Haut-Jura : http://www.parc-haut-jura.fr/fr/rubriques-editoriales/quietude-attitude/quelles-sont-les-zones-protégees.882-1233_3294.php

Plus largement, les massifs forestiers représentent l'habitat de nombreuses espèces. Adapter son comportement et ses pratiques dans ces milieux permettra de limiter votre



impact et contribuera à préserver ces forêts et leur biodiversité ! Respecter le silence et ouvrir grand les yeux, c'est s'assurer de belles rencontres au détour d'un sentier.

Crédits photos : Natacha Bigan et Pierre Durllet. Ces photos ont été réalisées dans le respect de l'espèce, sur la piste et à grande distance.



©Pierre Durllet



©Pierre Durllet

CONTACTS PRESSE

Parc naturel régional du Haut-Jura

Axel PEYRIC

Chargé de mission Milieux naturels, Forêt et Grand tétras

a.peyric@parc-haut-jura.fr

03.84.34.12.37